

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

DU PROGRAMME D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

L'une des tâches principales dévolue à EVOLOGIA est la mise en place d'une stratégie d'insertion socio-professionnelle par le biais d'activités pour les personnes étant à l'action sociale (contrat ISP).

Notre programme accueille aussi des stages professionnels (OCOSP/OASIS Pro) à la découverte des différents métiers. EVOLOGIA a également une convention de partenariat avec l'office de l'assurance invalidité du Canton de Neuchâtel et offre une palette de mesures dans les différents ateliers. Ce secteur se compose de trois collaborateurs-trices, soit une assistante sociale, un maître socio-professionnel (MSP) et une accompagnante socio-professionnelle (ASP) sous la supervision d'un des deux co-administrateur. Ces trois personnes assurent l'encadrement des assurés, les contacts avec le mandant OAI ainsi que des contacts avec des entreprises ou collectivités susceptibles de prendre en stages des assurés.

Les bénéficiaires sont placées, par les services sociaux communaux et les Guichets Sociaux Régionaux (GSR) ainsi que par d'autres mandants du Canton de Neuchâtel, comme CARITAS, le CSP ou le Service des migrations.

Les personnes placées dans nos différents secteurs d'activités sont confrontées journalièrement à la réalité du marché du travail et côtoient un large public.

Elles bénéficient d'un encadrement de qualité par nos formateurs-encadrants / MSP responsables de secteurs, tous habilités à aider et à former ces gens pour leur redonner goût à une activité professionnelle. Chaque secteur peut également compter sur un maître socio-professionnel en formation.

L'axe socio-professionnel est prédominant dans notre mesure. Chaque atelier a développé des modules d'acquisitions de compétences. Des stages en entreprises peuvent aussi être effectués.

Nos secteurs d'activités sont les suivants :

- Accueil, information touristique et secrétariat sous la responsabilité de Alexandra Cortat.

Travaux administratifs courants, gestion des présences / absences des personnels placés (80 personnes), accueil et renseignements des visiteurs du site, information touristique pour la Région Val-de-Ruz.

- Infrastructures (intendance, mécanique, construction métallique) sous la responsabilité de Patrick Zbinden, la conciergerie sous la responsabilité de Laurent Dubois ainsi que la menuiserie sous la responsabilité de Roger Maeder.

Travaux d'entretien des bâtiments du site (maçonnerie, peinture), entretien de notre parc à véhicules et machines de chantier, construction et création de divers objets destinés aux manifestations organisées sur le site.

Nettoyages et entretien du bâtiment du Pôle Terre & Nature du Centre professionnel neuchâtelois (CPNE-TN)), des bureaux d'Evologia et des différents partenaires présents sur le site. Mise en place des salles lors des locations.

Travaux de menuiserie relatifs à l'entretien du site, fabrication en bois de divers objets destinés tant à la vente qu'à des commandes de tiers.

- Espaces-verts sous la responsabilité de Céline Pellaton assisté de Fatmir Voca et Patrick Guinchard

Création, construction et entretien des Jardins Extraordinaires ainsi que l'entretien courant des espaces verts du site.

- Hôtellerie & Restauration sous la responsabilité de Bruno Colombo pour la partie cuisine et Michaël Martin pour la partie restauration et exploitation de La Terrassiette ainsi que Pascaline Marty pour la buanderie.

Préparation des mets servis à La Terrassiette (env. 160 menus/jour/midi).

Gestion complète du Restaurant La Terrassiette et de notre salle à manger ainsi que de la terrasse en période estivale. (mise en place, distribution, caisse et nettoyages, service à table),

Gestion de la buanderie

Pour l'accompagnement des personnes placées à EVOLOGIA, nous bénéficions de l'appui à 20% de Madame Isabelle Baume, assistante sociale externe. Elle s'occupe du suivi social des personnes placées ainsi que de la conduite de bilans réguliers avec toutes les personnes impliquées dans l'encadrement tant interne qu'externe (assistantes sociales, médecin traitant, référent médico-social, curateur).

L'ensemble de la structure est placé sous la direction de Jean-Luc Seiler, co-administrateur

Avec nos différents collaborateurs, nous mettons tout en œuvre afin de proposer une plateforme de soutien, d'encadrement et d'accompagnement pour les personnes placées par nos mandants. Stimuler le processus d'adaptation permettant de garder le contact avec le monde du travail et favoriser leur intégration est l'un des buts principaux. Ce sont en moyenne 80 personnes qui travaillent chaque jour dans les ateliers d'EVOLOGIA, confrontées à des exigences professionnelles aussi proches que possibles de celles des entreprises dans lesquelles elles aspirent à retrouver un emploi.

Notre collaboration s'étend aussi avec l'école obligatoire la Ville de La Chaux-de-Fonds et plus particulièrement avec la structure OASIS Pro. Notre mesure est aussi ouverte à l'OCOSP dans le cadre de stages découvertes en vue du choix d'une orientation professionnelle.

Durant l'année scolaire 2025/2026, nous formons trois apprenti-ies cuisinier-ères AFP/CFC, quatre apprentis-ies agent-es d'exploitation CFC et un apprenti médiamaticien.

Nous cherchons à revaloriser les stagiaires afin qu'ils reprennent confiance en eux et mettent en valeur leurs compétences dans le but de retrouver rapidement une activité professionnelle.

Nous offrons un cadre et un accompagnement adéquats et professionnels afin que chacun évolue en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Labellisation In-Qualis

Evologia a obtenu la labellisation In-Qualis au 10 décembre 2021. Le renouvellement pour une nouvelle période de trois ans a été validé en décembre 2024 et l'audit de suivi de décembre 2025 a été validé.

Autres appuis

Le secrétariat fournit des appuis administratifs (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, courriers administratifs) aux bénéficiaires.

Collaboration avec Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) – Programme TIPP (*traitement et intervention dans les troubles psychotiques*)

Une collaboration entre le CNP et l'OAI-NE a été mise en place dans le cadre du programme TIPP qui vise plus particulièrement les jeunes dès 15 ans.

Collaboration avec l'assurance AI

Nous poursuivons notre collaboration avec l'assurance AI du Canton de Neuchâtel dans des mesures d'orientation, de ré-entraînement, mais également de reconversion professionnelle. Nous avons actuellement cinq MSP (menuiserie, cuisine, infrastructures et espaces-verts) en formation auprès du CPNE-SS

Perspectives 2026

- Réorganisation des secteurs et les appuis des MSP en formation ;
- Travailler sur les compétences douces avec les bénéficiaires ;
- Offrir divers appuis pour les bénéficiaires;
- Renforcer des formations par le biais de l'AI

***** CHIFFRES 2025

Placement dans les différents secteurs d'activités - 98 personnes *)

	Espaces-verts	Infrastructures	Hôtellerie & Restauration	Total
LACI	1	2	0	3
ISP	39	37	16	92
SMIG	2	0	1	7
			TOTAL	98
OCOSP	2	0	1	3
OASIS Pro	0	2	3	5
Total pers	44	41	21	106
Total %	42%	38%	20%	100%

*) Il s'agit du nombre de personnes et non de contrats. Une personne peut faire plusieurs contrats d'affilé, voir revenir après un essai infructueux dans le premier marché du travail.

Homme	Femme	-30 ans	30-50 ans	+50 ans
76	22	38	34	26
77%	22%	39%	35%	26%

CONTRATS DE L'AIDE SOCIALE (Contrats ISP)

Les contrats ISP ont une durée de 3 mois. Ils sont renouvelables suite à un bilan qui réunit le bénéficiaire, son responsable de secteur, son assistant social, notre assistante sociale et le directeur de la mesure, ainsi qu'éventuellement les autres personnes du réseau. La durée maximale est de 18 mois.

Motifs d'interruptions

Emplois apprentissage	Fin normale	Abandon	Inadéquation	Interruption
2	33	14	1	8

CONVENTION DU SERVICE DE L'EMPLOI (IP Soft-skills)

Ces contrats ont une durée maximale de 3 mois et ne sont généralement pas renouvelés. Un bilan de stage est rempli sur la base des demandes du service placeur.

CONVENTION avec l'assurance AI

La convention de prestations que nous avons pour l'exécution de mesures de l'Assurance-Invalidité propose les mesures suivantes :

Observation / orientation professionnelle ; Préparation à la formation, formation pratique ou professionnelle initiale, Mesures de réinsertion visant l'entraînement progressif et / ou au travail ainsi que du travail de transition.

C'est vingt-cinq assurés à l'année qui sont dans nos ateliers.

Conclusion

L'année 2025 ressemble à l'année 2024 avec des pourcentages équivalents. Les jeunes de moins de 30 ans constitue la plus grande population dans notre mesure.

Cernier, avril 2026 / J.-L. Seiler